

Compte rendu réunion du CA du CT27 14 octobre 2020

Présents :

Arnaud CARZON
Benjamin DAUPLÉ
Stéphane DUREL
Maxime LANOË
Patricia MAILLARD
François MAILLARD
Solène NEDELLEC
Sébastien POUILLARD
Bastien PRAT
Léa ROGÉ
Sabine STEENSTRUP

Absents :

Alain COSNEAU
Christophe BOMPAIS
Pascal BOCIANOWSKI

Ordre du jour :

- Point sur l'administratif
- Compétitions
- Point financier
- Gestion SNE
- Questions et points divers

1. Point sur l'administratif

- La préfecture de l'Eure a envoyé au CT27 et à tous les clubs du département une fiche de déclaration d'honorabilité, à faire remplir par tous les bénévoles et professionnels actifs des clubs de l'Eure.
Cette fiche fait suite aux problèmes dénoncés de violences sexuelles dans le sport.
- Le CT27 va faire un courrier aux clubs de l'Eure pour leur préconiser de toujours prendre les assurances FFME pour ses licenciés. Il serait judicieux d'intégrer systématiquement le prix de l'assurance de base FFME au prix de la licence du club, pour éviter les ennuis. Il est en effet très compliqué de vérifier les assurances de chaque licencié. Sachant que la pratique de l'escalade n'est généralement pas couverte, proposer la licence avec l'assurance comprise

est une solution valable. Il faut toutefois bien préciser que rien n'est imposé. Ce courrier est à prendre sous forme de conseil.

- Pour ce début de saison 2020, nous sommes à 1063 licenciés, contre 1712 pour la saison 2019.

On constate une perte légère de licenciés, principalement des adultes.

- La question du contexte sanitaire se pose. En cas de fermeture des salles, y aurait-il des remboursements ? Si oui, qui rembourse ? Les clubs/ la FFME ? A ce jour, nous n'avons pas d'information en provenance de la fédération nationale.

→ Un courrier doit être rédigé à destination de la FFME pour clarifier la situation sur les remboursements ou non des licences en cas de fermetures prolongées des salles.

2. Compétitions

Le contexte sanitaire pose problème quant à l'organisation et au maintien des événements sportifs. Si une compétition doit se tenir, il faudra respecter scrupuleusement le protocole sanitaire mis en place par les organisateurs de l'évènement, prendre des photos pour laisser des preuves de la bonne application de ce protocole, faire émarger chaque personne présente dans la salle.

- Il est question aujourd'hui d'annuler simplement ou de reporter le championnat départemental 27 de bloc initialement prévu à Poses le 11 octobre 2020. Le protocole est particulièrement contraignant, difficilement applicable.
- Aliz'Roc est à ce jour toujours maintenu et se déroulera le 8 novembre 2020, mais dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Pour cette raison il n'y aura pas de buvette organisée, le nombre sera limité à 80 grimpeurs maximum, et aucun accompagnateur ne sera accepté dans la salle.
- Le 22 novembre doit se tenir le championnat départemental TMPB (Trophée Microbes, Poussins, Benjamins) dans la salle de Pont-Audemer.
Si le trophée a bien lieu, le CT participera comme pour toutes les autres compétitions de l'Eure en donnant 1500€ pour les frais d'ouverture de voies.
- Le 22 novembre devrait également avoir lieu l'Open du club Escaladamville sur le mur de Damville.
- Les départementaux de difficulté devraient avoir lieu en début d'année 2021 sur le mur de Bourg-Achard. La date est encore à fixer.
→ Toutes ces dates sont soumises aux décisions et déclarations gouvernementales à venir concernant les conditions sanitaires et l'ouverture des salles de sport.

Concernant la liste des salles retenues pour la base arrière des Jeux Olympiques, aucune salle d'escalade du département de l'Eure n'est à ce jour retenue.

3. Point financier

Nous avons actuellement 11 874€ sur le compte du CT27. Certaines sommes seront à sortir prochainement :

- 350€ de facture pour Authentik'aventure pour la formation des salariés du conservatoire
- 1500€ nous ont été versés par Arkose et ne correspondent à aucune facture dans notre trésorerie. Maxime pense qu'il s'agit d'une erreur de versement, et stocke donc l'argent en attendant qu'Arkose le réclame (la question leur a déjà été posée, nous sommes en attente de réponse).
- Le CT 76 nous a écrit pour nous dire qu'ils utilisaient autant les sites naturels que les licenciés du 27, et qu'à ce titre ils souhaitaient participer à leurs entretiens. Ils nous donnent donc 500€ cette année.
 - ➔ Il serait intéressant d'aller solliciter les autres départements limitrophes, utilisateurs de nos falaises, pour voir s'ils seraient d'accord pour participer eux aussi, en mettant en avant l'initiative du CT76, cependant rien ne leur sera imposé.

4. Point SNE

- Un premier contrat avec le conservatoire a été signé pour les sites de « la seconde Jeunesse » et de « la Cariée ». Il faut maintenant faire les démarches avec les communes du Thuit et des Andelys pour proposer des contrats qui ne comporteraient aucun coût d'entretien (celui-ci resterait à notre charge), en revanche la responsabilité juridique serait à leur charge.

Nous avons jusqu'à la fin de l'année 2021 pour mettre fin aux conventions et mettre en place ces nouveaux contrats.
- Tant que les sites ne seront pas équipés avec le protocole d'ouverture du CT27, ils seront classés « terrains d'aventure ». Il faudra rédiger un mail à destination des clubs pour bien préciser ce qu'est un « terrain d'aventure », et la différence qu'il existe entre « terrain d'aventure » et « site sportif ».

Pour le moment, Connelles et l'M sont classés « terrains d'aventures ».
- Lors du déconfinement, de gros travaux de nettoyage des accès au site de « la Seconde Jeunesse » ont eu lieu. Les travaux de purge et de rééquipement du site sont en cours actuellement, mais les équipiers se heurtent à un manque de matériel (broches et consommables manquants).

Suite aux purges, les équipiers estiment que le niveau de grimpe du site démarrerait au 5B, voir jusqu'à 6 C. Ce ne sera donc pas un secteur découverte. On pourra dénombrer entre 15 et 16 voies. Il reste encore du travail, mais on estime pouvoir inaugurer le site au printemps.
- Le lien avec le conservatoire s'étoffe. Nous avons été sollicité pour leur faire une formation pour se déplacer sur corde afin d'entretenir les fleurs des falaises et pouvoir continuer de

suivre l'évolution de la flore locale. Christophe d'Authentik Aventure et Jonathan de résine et Silex ont animé cette formation qui s'est très bien déroulée. Une quinzaine de salariés du conservatoire étaient présents à cette formation.

- Pascal Bocianowski a fait un gros travail cet été sur l'entretien des sites, notamment les accès et les informations à proximité des sites de « la seconde jeunesse » et de « la cariée » et pour diverses interventions comme l'éradication d'un nid de Frelon asiatique au Val Saint Martin.
- Il faudra détailler plus précisément les panneaux positionnés à l'entrée des sites afin de permettre aux utilisateurs de la falaise de contacter les gens de la commission SNE en cas de problème sur le site. Il faudra également mettre en place un outil Facebook sur le même principe. Il faut réussir à favoriser les remarques constructives et limiter les interventions isolées. Un groupe travaillera sur ce sujet durant l'hiver l'objectif est de poser les panneaux au printemps. Pour le « panneautage » l'idée est lancée de solliciter Laura Marques pour le côté design.
- Le local de matériel du CT27 se trouve actuellement dans la base de Poses. Pour les équipiers ce n'est pas pratique car tout le matériel d'équipement des falaises se trouve dans ce local. Il faudrait pouvoir stocker ce matériel plutôt aux Andelys, plus à proximité des falaises. 3 solutions sont évoquées :
 - ➔ Louer un local sur place ?
 - ➔ Demander à la ville des Andelys si elle aurait un local à mettre à notre disposition ? ce serait idéal.
 - ➔ Stocker le matériel chez Sébastien (qui est équipier pour le CT27, vivant proche des falaises), solution temporaire.

Il faudrait faire du tri dans le local et renouveler le matériel qui en aurait besoin.

- Pour information Yann Cornen a participé au rééquipement à la Bisexto.

5. questions et points divers.

- Le club de Gisors « Varap'Eure » a contacté le CT27 pour faire un audit du club. Ils auraient besoin d'aide pour leur développement malgré leur belle dynamique. Ils fonctionnent sur le mur du lycée de la ville. Petit mur mais sympa.
- Arnaud pose la question de rachat de places pour les salles privées que sont Kern'Up et Arkose.
Les deux salles proposent les tarifs suivants pour 2000 places totales maximum :

- ➔ Arkose : 7 ou 9€ (doute sur l'un des deux prix)
- ➔ Kern'Up : 4€50

Il faudra sonder les clubs pour savoir s'ils sont intéressés ou non avant de faire une proposition d'achat aux salles.

- Stéphane indique que l'adresse de réception des courriers courants du CT27 pose problème. Les courriers arrivent actuellement à la base de Poses. Pour des raisons pratiques, il propose qu'elle soit changée pour arriver soit chez le président, soit chez le trésorier. Les membres du CT27 votent cette décision à l'unanimité.